



**DELIBERATION 2015-127**

LE VINGT SIX FEVRIER DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT FEVRIER DEUX MILLE QUINZE.

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - Mme OMS ML. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - Mme MAUREL P. - M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. - M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** M. PETIT E. procuration à M. FONTVIEILLE - M. PAINTRAND JF. procuration à Mme VESSIOT - M. MARTIN-LAVAL B. procuration à Mme GUIRAUD - Mme AURIAC A. procuration à M. MERLIN - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY -

**ABSENTS :** M. DE BOISGELIN P. - M. DELON A. - Mme ESCRIG C. -

Madame Sophie VAQUIE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**OBJET : CONVENTION AVEC UN TOIT POUR TOUS POUR « LE VAL DE LA COMBE »**

Dans le cadre des bonnes relations que la Commune établit avec les bailleurs sociaux, « Un Toit Pour Tous » propose de « réserver » l'attribution de 8 logements sociaux à la commune sur l'opération « le Val de la Combe » (20 logements).

Madame le Maire donne lecture du projet de convention formalisant cette entente.

Elle précise que cette réservation est valable tant pour la première attribution que pour les attributions suivantes.

Elle indique enfin que, pour les 12 autres logements, le CCAS de Saint Jean de Védas soumet aux autres délégataires des propositions de candidatures de familles védasiennes éligibles.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	Unanimité
Contre	
Abstention	

Envoyé en préfecture le 03/03/2015

Reçu en préfecture le 03/03/2015

Affiché le **03 MARS 2015**

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** la convention de réservation de logements à intervenir entre « Un Toit Pour Tous » et la Commune de Saint Jean de Védas sur l'opération du Val de la combe ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

Pour Extrait Conforme,

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint Jean de Védas,**  
**Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole**

